

L'AMI DU LITTORAL

Bulletin de l'association :

LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCACHON



DECEMBRE 2001 - N° 37

Siège social 19 avenue de la Libération ☎ : 05 56 82 42 13

adresse postale : **B.P. 51 33740 ARES**

Le Mot du président.

Chers amis, le Conseil d'Administration, son bureau ainsi que moi-même, vous présentons nos meilleurs vœux pour vous, vos familles et tout ce qui vous est cher dont bien sûr notre Bassin !

Une partie de nos vœux du siècle dernier sont "en passe" de se réaliser car les travaux de restauration de l'hydraulique du Bassin avec le dragage du chenal de Piquey puis, nous l'espérons, de celui d'Arès (comme le demande l'une de nos motions décidées en assemblée générale) se préparent...

Dans la mesure de nos moyens et avec d'autres associations nous continuerons nos efforts pour accélérer ces actions vitales au profit du littoral Nord Bassin et du Bassin d'Arcachon tout entier.

Il reste beaucoup à faire et moins que jamais nous ne relâcherons nos efforts pour atteindre nos objectifs : la sauvegarde du littoral et le développement de l'amitié au moyen de l'action culturelle.

Notre concert traditionnel se tiendra en août à l'église d'Arès, et nous espérons pouvoir en organiser un autre. Balades et randonnées continueront sur leur lancée.

Cette année 2002 verra la modification de notre cycle de conférences lesquelles auront lieu, maintenant, toute l'année et au moins une fois par mois alternativement dans chaque commune du Nord Bassin. Elle verra aussi nos cotisations annuelles en €... Et enfin, marchons avec notre temps :

nous avons maintenant notre site Internet : www.littoralnordbassinarcachon.com

Assemblée Générale.

Notre assemblée annuelle s'est tenue le jeudi 23 août, salle Brémontier, à Arès.

Après quelques mots de bienvenue et de remerciements, notamment adressés aux représentantes et représentants de Mrs : le député, le président du SIBA, et les maires du Nord Bassin, Michel Janin, président, donne la parole à Madame Françoise Weeber, secrétaire, pour présenter le rapport moral. Le trésorier M. Guy Bironneau, pour sa part, expose le bilan financier. Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

Élection pour le conseil d'administration.

M. Serge Dantès, trésorier adjoint, ne se représente pas, après neuf ans de participation aux travaux du bureau. Le président le remercie chaleureusement pour sa précieuse collaboration et comme Serge reste membre des Amis du Littoral le bureau se réjouit de garder la possibilité de faire appel à ses compétences. Messieurs Bidondo et Vargas se représentent et deux nouvelles candidatures se sont déclarées : Mme Jacqueline Follet arésienne et M. Claude Perreaud andernosien. Tous quatre sont élus à l'unanimité.

Le bureau propose à l'Assemblée trois motions.

1. L'association souhaite que le dragage du chenal de Piquey soit prolongé vers les chenaux de Graveyron, de Lège et celui d'Arès.

2. Le rapport final de TERRA met en relief la présence de Spartina anglicans en plus des spartines de Townsend. Ces nouvelles venues se reproduisent outre par bouturage, de façon sexuée. Il est de fait des plantules issues de graines ont été observées. Il y a donc tout lieu de penser que les

trois milles hectares de vasières colonisables vont l'être encore plus vite que nous ne le craignons si rien n'est fait. Aussi nous demandons que le principe de précaution soit invoqué pour agir, avant qu'il ne soit trop tard, et non pour attendre.

L'Association propose à ses membres volontaires de participer à nouveau à des arrachages manuels, si des municipalités en organisent.

(Une liste a été ouverte à l'issue de l'assemblée pour recueillir les signatures des personnes intéressées. On peut s'adresser à Madame Françoise Weeber au 05-56-60-08-27).

3 - L'association souhaite que les zones littorales situées sous le niveau des plus hautes marées soient déclarées inconstructibles.

Ces motions ont été approuvées à l'unanimité.

Le bureau s'est ensuite prêté au feu des questions des adhérents, avant que M. Janin convie l'assistance à prendre le pot de l'amitié.

Les spartines du Bassin.

Les spartines sont des graminées (comme: le blé, le riz, l'oyat, l'alfa, le chiendent, l'ivraie). Elles sont donc de la famille de l'ivraie dont le nom grec est : zizanie. Est-ce pour cela qu'il est si difficile de trouver à leur sujet un consensus tant pour leurs noms que pour nombre de variétés sans parler des moyens de les combattre ? Nous pouvons citer :

Spartina stricta ou S. maritima ; spartine maritime ou spartine raide. Elle est très répandue dans le Bassin, les premiers travaux qui en font état datent du 19^{ème} siècle. Caractéristique de la haute slikke et de la base du schorre elle forme des dômes. Plante vivace de 10 à 60 cm à feuilles courtes, enroulées, la supérieure est plus courte que l'épi.

Spartina durieui ou S. juncea ou S. versicolor dite spartine à feuille de jonc ; elle ne se trouve que dans le haut du schorre de la réserve naturelle des prés-salés d'Arès-Lège. Plante vivace de 60 à 150 cm à feuilles longues enroulées en forme de jonc la supérieure est plus courte que l'épi.

Spartina alterniflora ou spartine à fleurs alternes est très localisée (Gujan-Mestras en haut du schorre) Espèce d'origine Nord-américaine elle a été introduite en Angleterre au début du 19^{ème} siècle et ne semble apparaître sur le Bassin

qu'après la fin des années 1970 (non observée en 1975 et régulièrement signalée depuis 1979). Elle ne semble pas avoir colonisé d'autres lieux. Plante vivace de 30 à 60 cm à feuilles longues dressées, planes, de couleur vert jaunâtre, la supérieure dépassant l'épi.

Spartina townsendii Groves ou spartine de Townsend. Elle a été observée pour la première fois dans le Bassin en Octobre 1985 par les botanistes bordelais :



Laporte-Cru et Werno qui signalèrent alors la présence de quelques touffes isolées à Lanton. Il s'agit du croisement stérile, mais se bouturant très bien, entre spartine raide et spartine à fleurs alternes. Cet hybride est

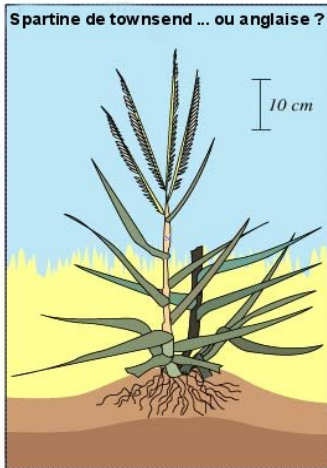
apparu à la fin du 19^{ème} siècle dans le sud de l'Angleterre. Il est plus robuste que les autres spartines et peut atteindre 1,60 m de hauteur, ses feuilles sont longues, la supérieure est plus courte que l'épi.

La spartine de Townsend peut occuper les zones inférieures des schorres comme les autres spartines et possède de plus la capacité de proliférer sur des niveaux plus bas (slikke). Les pieds, isolés au début de la colonisation, forment de petites touffes qui s'accroissent rapidement. Les rhizomes enchevêtrés produisent tout autour des stolons qui s'enracinent solidement et donnent de nouvelles pousses aériennes pour former en quatre ou cinq ans des massifs de trois mètres de diamètre qui finissent par se rejoindre et forment de véritables prairies. Ce très fort enracinement explique leur introduction volontaire dans certains estuaires pour y stabiliser les vases et surélever le sol ou encore pour lutter contre l'érosion des côtes marines. D'après Jeanjean se serait le cas pour l'estuaire de la Gironde en 1961.

Cette spartine favorise l'exhaussement des sols. De plus elle accroît localement la teneur en "engrais" par la dégradation des tiges et des feuilles en automne ce qui induit un cercle vicieux. On a en effet remarqué que son apparition et ses poussées suivent de très près (1983, 1988 ...) le développement d'algues vertes. Or ces algues

sont dues à l'excès des nitrates et phosphates ainsi qu'au déséquilibre nitrates / phosphates .

Spartina anglica : la première cueillette d'anglica date de 1892 ; c'était à Lymington dans le comté d'Hampshire. Cette spartine semble être la même que la précédente sauf qu'elle est fertile donc en-



core plus envahissante. Elle produit des graines qui se dispersent et donnent de nouvelles plantes puis de nouvelles touffes ... Cette fertilité est due à un doublement des chromosomes selon Hubbart. Compte tenu des plantules qui ont été observées il y a tout lieu de penser qu'anglica est arrivée chez

nous mais, sauf à compter les chromosomes, il n'est pas possible d'en avoir la certitude.

Si notre Bassin s'est accommodé des spartines maritimes, à feuille de jonc et à fleurs alternes il n'en va pas de même pour celle de Townsend et l'anglaise ! Comment lutter ? En 1989 le S.I.B.A.a fait expérimenter au sud-est de la jetée d'Arès une méthode par extraction et recouvrement. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Doyeux . Le substrat à été enlevé sur une profondeur variant entre 1 et 0,50 m selon la profondeur des rhizomes, les spartines ont été enlevées puis transportées dans une décharge. Le réensablement a demandé mille m³ de sable ; le chenal a été recreusé et élargi, les déblais ainsi obtenus utilisés pour enfouir les spartines sous de 60 cm à 1 m de vase et de sable. Une visite du site le 23 juin 1990 permettait de constater l'absence totale de repousse. (cf. rapport du Bureau Poser)... Hélas !

En 1997 M. D. Bordes-Sue a également conduit, toujours sous l'égide du S.I.B.A, pratiquement au même endroit, une expérimentation par injection de chaux sur les rhizomes. Cette expérience à notre avis n'est pas concluante car elle n'a pas été menée à l'aide d'outils adaptés et marinisés capables de faire, bien, ce travail délicat. A mon sens l'idée ne doit pas être abandonnée trop vite, même si cette méthode ne saurait être la panacée.

De décevants essais de brûlage furent également menés à Andernos par le regretté M. J. Bonnat.

Enfin il reste l'arrachage manuel recommandé et pratiqué par notre sociétaire M. René Charraud .

Certes nous approuvons cette méthode mais elle paraît devoir trouver sa limite à la seule protection d'un site

Aucun des procédés actuellement connus, en l'état et employé seul, ne paraît en mesure de permettre l'éradication nécessaire pour régler le problème . Il faut donc se contenter de solutions partielles, en attendant, et diligenter des recherches.

Malgré les informations que nous demandons à régulièrement à IFREMER (merci à M^{elle} Auby à qui nous devons l'essentiel de notre savoir botanique pour ne pas dire de spartinologie) nous n'avons pas connaissance d'études scientifiques en cours pour trouver une parade à ce péril pour le Bassin. Péril pour Bassin d'Arcachon dans son ensemble et non pour le seul Nord Bassin, nos amis du Sud ne sont pas à l'abri. Une forte mobilisation de la communauté scientifique européenne nous paraît indispensable à commencer par la faculté des Sciences de Bordeaux.

Nous comptons sur nos élus pour créer les conditions favorables à cette lutte qui sera difficile ; le nerf de cette guerre est entre leurs mains ! M.J.

Attention, envahissant !

Le faux vernis du Japon ou Ailante (*Ailanthus altissima*), est un grand arbre (de 2 à 25 m de haut) ailanto signifie "arbre qui peut atteindre le ciel" en moluquois.



Originnaire de l'archipel des Moluques et des régions tempérées de la Chine. Introduit en France au milieu du XVIII^e siècle pour nourrir son parasite le bombyx de l'ailante dans l'espoir d'obtenir grâce à ce ver à soie plus

rustique que celui du mûrier une soie de qualité acceptable. Cet espoir fut déçu et le "verniss" fut utilisé comme arbre d'alignement en raison de sa vigueur, de ses capacités d'adaptation aux différents types de sol, même très pauvres, et de sa croissance rapide. Il n'est plus employé le long des rues en raison de son caractère par trop envahissant. Les gros rameaux de l'ailante portent de longues feuilles composées de 7 à 25 folioles tronquées à la base qui dégagent une odeur désagréable quand on les froisse. Les fleurs, verdâtres sont plutôt discrètes ; en revanche les fruits en grosses grappes, munis d'une aile membraneuse favorisant la dissémination des graines (comme chez le frêne et l'orme), ont une belle couleur brun-rouge et restent sur l'arbre une partie de l'hiver. Cet arbre dioïde (c'est à dire que les fleurs mâles et les fleurs femelles sont sur deux pieds distincts) a un enracinement longuement traçant ; il drageonne, rejette par la souche et se resème abondamment. Il est bon de savoir que l'Ailante est considéré comme toxique pour l'homme. La consommation de ses feuilles peut être



mortelle pour les gallinacés et la récolte de son pollen, comme de son nectar par les abeilles donne un très mauvais goût au miel (odeur d'urine de chat) et peut même tuer les abeilles. Notre sociétaire M^{elle} Odile Badet conseille la destruction des

pieds femelles (reconnaissables car porteurs de fruits) et une surveillance très attentive des racines des pieds mâles, voire l'éradication pure et simple de l'espèce, cela pour protéger vos constructions et éviter de voir par trop modifier notre paysage.

M. J.

Conseil d'administration.

À la suite de l'assemblée Générale, les administrateurs ont élu le bureau :

Président : Michel Janin. 0556824213
 Vice-Président : Jacques d'Arès.
 Vice-Président : Christian de Chorivit.
 Secrétaire : Mme Françoise Weeber.
 Trésorière : Mme Jacqueline Follet.
 Secrétaire adj. Mme Dominique Artis.
 Trésorier adj. M. Guy Bironneau.
 Chargé de missions M. Claude Perreaud.

Le Mot de la Trésorière.

Notre comptabilité part du 1^{er} janvier au 31 décembre aussi vos cotisations pour l'année 2002, en euro bien sûr, sont payables dès le premier janvier.

Adhérent individuel : 12 €.

Couple adhérent : 18 €.

Adhérent bienfaiteur : à partir de 30 €.

Libellez vos chèques à l'ordre des Amis du Littoral Nord Bassin d'Arcachon et vous pouvez les poster à : Les Amis du littoral B.P 51 33740 ARES.

Dernière minute.

Notre site sur internet est : www.littoralnordbassinarcachon.com
 Il est consultable dès maintenant mais encore en construction et vos suggestions sont les bienvenues.

Afin que nous puissions, si vous le souhaitez, rester en contact avec vous, envoyez-nous un message électronique (mel) à :

bernard.trannoy@wanadoo.fr ou à :

JaninMichel@aol.com

ce qui permettra de noter exactement votre adresse électronique et vous tenir informés

